

FLASH INFOS



La Caisse des Ecoles recrute

Pour l'année scolaire 2008/2009, nous recherchons des personnes pour assurer, de 16 h 30 à 18 h, un service d'étude périscolaire à destination des enfants de l'école des Sources (CE1 au CM2).

Renseignement en mairie - 01 34 61 82 05 ou auprès de Caroline Rimbault 01 34 61 88 12

ADSL à Lévis

Selon les informations communiquées par la Direction Régionale de France Telecom, la situation des lévisiens eu égard à l'ADSL est la suivante :

100% des foyers sont éligibles à 512 kbit/s

86% éligibles à 1Mbit/s

8% éligibles à 8Mbit/s

41,3% des personnes ont choisi le dégroupage total (ces personnes ont choisi un fournisseur d'accès à internet autre que Orange ou Wanadoo)

Dimanche 13 juillet

Le comité des fêtes de Lévis Saint Nom



ORGANISE LA FETE NATIONALE

SERENADES PAR L'HARMONIE MUNICIPALE

21h15 A Girouard sur le parking de la mairie
22h20 A L'Angle de la route d'Yvette et route des Charmes

Distribution des flambeaux
par les membres du Comité des Fêtes
RETRAITE AUX FLAMBEAUX

A 23h FEU D'ARTIFICE sur le site d'Yvette
tiré par un artificier de la société Eurodrop -

BAL avec orchestre, D.J et Chanteur - BUVETTE

Travaux rue du plateau

La réalisation des travaux d'assainissement collectif rue du plateau aux Essarts-le-Roi perturberont la circulation durant le chantier prévu du 23 juillet au 31 août de 9h à 17h.

Ingrid Bétancourt enfin libre

Citoyenne d'honneur de Lévis Saint Nom depuis le 24 janvier 2004, a été libérée par les FARC le 2 juillet dernier.

Rendez-vous au forum
des associations
Samedi 6 septembre

Au sommaire de ce numéro, quelques temps forts de cette fin d'année scolaire avec la traditionnelle fête de l'école, l'inauguration du nouveau nom de l'école et la pose de la plaque réalisée par les élèves et l'artiste Sylvie Desseaux, le spectacle des 25 ans de F2L, le premier ciné-club en plein air organisé par la Récré....

Vous trouverez également des premières à Lévis avec une activité «grimpe d'arbres» proposée aux jeunes lévisiens du 27 au 29 août, une course pédestre «les rondes de Lévis», le 7 septembre et l'opéra «Carmen» qui sera donné le 21 septembre salle polyvalente... et pour ceux qui voudront profiter pleinement de Lévis cet été, 3 circuits pédestres balisés par le PNR vous sont proposés. Ces circuits, qui ont bénéficié d'une forte implication de l'Amicale, vous sont présentés en encart de ce numéro.

Si vous quittez Lévis cet été, suivez les conseils de la gendarmerie de Chevreuse (voir page 4). Bonnes vacances à tous.

La fête à l'école des sources



La fête de l'école a remporté cette année encore un vif succès. Chants, Spectacle, remise des prix ont réjouis les élèves et leur parents.

Samedi, c'est avec beaucoup de fierté que les enfants ont dévoilé à leurs parents la fresque en mosaïque qu'ils ont réalisée. Cette plaque, inaugurée en présence de Mme le Maire Anne Grignon, orne désormais la façade de l'Ecole.



Un petit rappel, l'opération «Un nom pour l'Ecole» s'était achevée en Juin de l'année dernière avec le choix final, après consultation de tous les jeunes lévisiens, de «Ecole des Sources».

Pour matérialiser et inaugurer ce nouveau nom, l'école a travaillé cette année sur un projet de fresque. Piloté par Sylvie Desseaux mosaïste de Lévis-Saint-Nom, ce projet a mis à contribution l'ensemble des 156 élèves de l'école. Ce fut d'abord un beau travail d'équipe s'étalant sur plusieurs semaines : il a fallu dessiner les 23 panneaux entourant le nom de l'école, puis coller les 2400 morceaux de mosaïque. Chaque dessin représente un élément de la faune ou de la flore existant sur la commune. Quelques chiffres nous permettent d'apprécier l'ampleur de la tâche : 28 Kg d'Emaux de Briare, 22 tubes de colle, 10 Kg de joint et au total 46 heures ont été nécessaires à la réalisation de ce panneau.

Remise des prix

C'est avec beaucoup de plaisir et en compagnie de son ancien instituteur Monsieur Lalande, que Madame le Maire, Anne Grignon, a remis à son tour les prix de fin d'année aux élèves.



Félicitations à la classe de CM1/CM2



Anne Grignon et Michel Lalande

Les élèves de CM1/CM2 ont remporté la 3ème place (sur 14 classes participantes) du 5ème Trophée Junior de l'environnement 2008, coup de cœur 2008 de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Il s'agit d'un concours annuel ouvert aux classes de CM2, dans lesquels les Formateurs Relais Enquêteurs Environnement (FREE) de la gendarmerie nationale interviennent pour sensibiliser les élèves à l'environnement. Cette année, les élèves ont dû plonger sur le thème «Les éco gestes pour économiser les énergies». Mme Lahitte (maîtresse de cette classe le lundi) a piloté ce projet collectif, présenté sous forme d'une plaquette de 10 dessins. Encore bravo !

Activité «Grimpe d'arbres» pour les jeunes lévisiens de 7 à 17 ans. Inscrivez-vous!!



Grimper dans les arbres jusqu'à la cime en toute sécurité, de manière autonome ou encadrée, y manger ou simplement y rêver dans un hamac bercé par le vent, ce sera possible à Lévis du 27 au 29 août !!!

En partenariat avec le Conseil Général, la commune accueillera dans le cadre de «l'opération vacances», une animation grimpe d'arbres à destination des enfants et adolescents de 7 à 17 ans.

L'activité, installée toute la semaine sur le site du chemin de la Porte Dorée, sera animée en toute sécurité par des encadrants diplômés. Elle permettra aux jeunes de développer leurs sens, notamment l'équilibre, la confiance en soi, de se responsabiliser et de surmonter toute appréhension. Ce «temps nature» sera également une sensibilisation pratique au respect de l'environnement, de la nature et plus particulièrement de l'arbre.

Inscriptions en mairie, dans la limite des places disponibles, du 23 juin au 23 juillet (14 places par jour). La participation est de 7 euros la journée (prévoir le pique-nique de midi).

Si vous êtes disponibles pour assurer une surveillance, merci de vous faire connaître à l'inscription (un à deux parents par groupe).



Conseil municipal du 16 mai

Prochain conseil municipal le 26 septembre

Présentation du projet de construction des logements sociaux rue de la Gripière

L'équipe SL-archi (maître d'œuvre) et l'OPIE-VOY présentent le projet : une construction de 9 logements sociaux (1 studio, 1 trois-pièces, 7 deux-pièces) dans le cadre d'une certification Cerqual Habitat et Environnement. Début des travaux prévus au cours du 4ème trimestre 2008 pour une durée comprise entre 14 et 16 mois.

Commission communale des impôts directs
Le Conseil Municipal présente une liste de 6 titulaires et 6 suppléants (contribuables Lévisiens), qui sera soumise au directeur des services fiscaux.

Indemnité de conseil allouée au comptable de la commune

Pour ses prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable, le Conseil attribue au comptable du Trésor Public, chargé des fonctions de receveur des communes, une indemnité au taux maximum. Pour information, cette indemnité s'est élevée en 2007 à 492.86 € bruts.

Désignation de représentants au CLIC

Le Conseil désigne 2 représentants, Bernard

Alisse et Stéphane Jost, auprès du Comité local d'information et de concertation (CLIC) lié à la présence d'installations SEVESO-AS à proximité de notre commune (Cie Industrielle Maritime et Raffinerie du Midi à Coignières).

Avenant de renouvellement au contrat d'assurance conclu avec Groupama

Le Conseil municipal approuve l'avenant. Pour information, le montant total des assurances réglé en 2008, couvrant les véhicules, les locaux, la responsabilité civile, la protection juridique et multirisque informatique s'élève à 11980.63€ TTC

Jury d'Assises – Année 2009

Un tirage au sort est effectué pour la liste préparatoire des jurés d'assises.

Ravalement des façades de l'Eglise

Avec l'appui d'un conseil architectural du PNR, le Conseil municipal autorise le Maire à déposer une déclaration préalable pour les travaux de ravalement de l'Eglise.

Ravalement des façades de la mairie

Le Conseil municipal sollicite du PNR un conseil architectural approfondi pour le ravalement des façades de la mairie et une subvention de 70% du montant de ce conseil s'élevant à 1376€.

Délégué local du CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Le Conseil municipal désigne Mme Ribault en tant que déléguée locale du CNAS.

Montant des redevances pour occupation du domaine public dues par les opérateurs de communications électroniques – Année 2008

Ces redevances sont calculées au kilomètre pour l'utilisation du sol, du sous-sol et de l'aérien ainsi qu'au m2 pour l'emprise des cabines téléphoniques par exemple. France Télécom a payé pour 2008 un montant de 2506€.

Questions diverses

Finances : toutes les subventions du budget primitif 2008 concernant des travaux réalisés en 2007 ont été reçues.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (année 2006) : un avis défavorable a été émis par la préfecture des Yvelines suite à notre demande (mouvements de terrain liés à la sécheresse).

Un stage d'acrobranche, pour les enfants de 7 à 17 ans, aura lieu du 25 au 29 août 2008. Ce stage fait partie du dispositif « Opérations Vacances » du Conseil Général, qui le

finance à hauteur de 70 %. La Commune prend en charge les 30% restant soit 750 €. Les modalités d'inscriptions sont à déterminer.

Redevance d'assainissement : Le mode de calcul du montant de la redevance pour le réseau sous pression est légal, la confirmation en a été donnée par Mme le Sous-préfet, saisie par UFC Que Choisir.

L'Ecole a été exceptionnellement fermée le jeudi 15 Mai suite à la grève de l'ensemble des enseignants. Les conditions de la mise en place par la commune du service d'accueil minimum sont à l'étude et en attente de précisions sur le cadre juridique de ce service.

SICTOM : Benoit Petitprez, Maire adjoint de Bullion, a été élu Président du SICTOM.

Cimetière : les travaux de reprise des concessions perpétuelles sont terminés; les travaux de finition seront réalisés par le personnel communal.

Goudronnage des trottoirs : suite à une question concernant le goudronnage des trottoirs, il a été répondu que le précédent mandat faisait coïncider le goudronnage lors de travaux sur la voirie attenante.

Le coin des associations

Les Duos de F2L : le dimanche 15 juin 2008, comme tous les ans, les élèves de l'ensemble des cours de danse et de piano ont présenté les « Duos de F2L », avec en première partie un



recital de piano et en deuxième partie un spectacle de danse entrecoupé d'intermèdes musicaux.

A la suite du spectacle un buffet a été

servi à l'assistance bercée par les douces tonalités du groupe de jazz de Franck Warscotte. Lors d'une pause de danse « country » les participants se sont entremêlés en sautillant dans la bonne humeur sous les conseils avisés d'Alix. Cette soirée parfaitement réussie s'est terminée vers 21H dans une ambiance chaleureuse et amicale.

La saison 2007/2008 s'est achevée le 25 juin, par l'audition de piano des élèves de Maëlle.

Nous serons comme chaque année présents au Forum le 6 septembre 2008 pour recevoir les inscriptions.

Reprise des cours :

Piano 23 et 24 septembre - Danse 24 et 25 septembre - Stretching 25 septembre

Date à retenir : le 21 septembre 2008 à 15h 30, F2L recevra le « Petit Atelier Lyrique » qui présentera l'opéra « Carmen », déjà donné avec succès à Voisins le Bretonneux et aux Essarts le Roi.

Le TCL a clos sa saison par ses deux manifestations habituelles :

Le 18 juin : Des mini-tournois ont permis aux enfants de disputer de sympathiques parties.

Victoire de Tom Génin sur Antony Razafindrasata, dans la catégorie des 13 ans. Victoire de Nicolas Dupuis chez les plus jeunes (10/11 ans) et victoire de Vincent Lemerle (catégorie 8 ans) Bravo

à tous. Dommage qu'il n'y ait pas assez de filles pour organiser un tournoi alors, Mesdemoiselles, à vos raquettes !

Le 22 Juin : le tournoi interne homologué. Animation double surprise le matin, pique nique sous le soleil, puis du sérieux ! Sur le podium, victoires de Stéphanie Flandin sur Marion Magar en 3 sets serrés, et de Sébastien Razafindrasata sur Cyrille Monnot également en 3 sets.

Pour jouer cet été : Des cotisations demi-saison sont encore envisageables si vous voulez profiter des terrains. Renseignements et inscriptions : Michèle DORMOIS au 01 34 61 04 42 - Elisabeth FLANDIN 01 34 61 73 47.

N'oubliez pas le tournoi open du 20 août au 7 septembre.

Sylvie CHARDON, Juge-arbitre, 06 85 33 96 25
<http://www.club.fft.fr/tc-levis/>



La troupe « TBL, Le Boulevard de Lévis » est une nouvelle fois, pleinement

engagée dans la préparation de son spectacle du mois d'octobre 2008, qui nous l'espérons, sera une réussite. L'approche de l'été ne rime pas, pour nous, avec farniente, repos et détente mais plutôt avec décors à réaliser, augmentation du rythme des répétitions, mise en place sur scène et mise en scène sur place... Nous jouerons pour la première fois un auteur anglais, Ray Cooney, dans une adaptation (fidèle) d'une de ces pièces : « **Impair et père** ». C'est une pièce tonique, superbement traduite et surtout très très drôle.

L'univers est une salle de repos des chirurgiens à l'hôpital Necker, Paris. Le titre indique déjà... tout un programme. Cette année, nous allons fêter nos 10 ans d'existence par cette 11ème pièce et nous vous réservons une surprise qui ne vous sera dévoilée qu'au forum du 6 septembre.

Dates à retenir : les 10, 11 et 12 octobre ainsi que les 17, 18 et 19 octobre et sûrement le 20 aussi.

Alors passez d'excellentes vacances, chez vous ou chez les autres, à la mer, à la montagne, à la campagne, ou ailleurs, profitez du soleil si vous le croisez, cultivez ou cultivez vous si le cœur vous en dit, mais n'oubliez pas de venir nous supporter cet automne, c'est idéalement placé entre la rentrée et les fêtes de fin d'année.

Serge Lavergne

Jeunes d'Autrefois

Le premier semestre de cette année 2008 a été marqué par notre Assemblée Générale du 17 janvier, notre journée crêpes du 21 février, notre repas campagnard du 17 avril avec une présence record de nos adhérents, et tout récemment par notre sortie annuelle du 20 juin. Ce fut une journée royale à Chambord où tout avait été prévu pour le plaisir de nos amis : promenade en calèche, spectacle équestre, repas champêtre, visite guidée du château et promenade en barque. Cette journée restera un grand moment. Bien entendu, nous retrouvons une fois par mois nos goûters et jeux habituels. Notre repas de fin d'année a été fixé au 20 novembre. De nombreuses attractions sont prévues. Nous avons été heureux de voir arriver de nouveaux adhérents, mais nous avons eu la tristesse de perdre MM Perret et Jannes, et plus récemment Mme Herfort. Nous rappelons que notre Club est ouvert à tous les retraités et préretraités, lévisiens et également habitants des communes voisines.



Sur nos sentiers

Été comme hiver, l'**AMICALE** est toujours en marche le jeudi matin. A ce titre, notre association a collaboré activement à la définition, avec le PNR et la mairie, de trois itinéraires de promenade, chacun formant une boucle sur le territoire de la commune. Ceux-ci ont pour points de départ les parkings d'Yvette, de Girouard et de l'Eglise. Le Parc installera courant juillet la signalétique qui balisera les parcours passant tous par un de nos sites remarquables : prieuré d'Yvette, église, Notre Dame de la Roche. Chacun de ces lieux sera identifié par une plaque évoquant son histoire.

Quand les grands enfants quittent leur Parc

Notre excursion le 21 mai à Chantilly a ravi tous les participants. En effet, le menu était très riche :

- le matin, le château et son parc, la magnifique collection de tableaux, dessins et sculptures,
- l'après-midi, les grandes écuries, exercices équestres et musée du cheval et des attelages.

Dans le prochain Flash Infos nous évoquerons nos visites du jour le plus long, le 21 juin.

Vacances pour La Récré

Le mois de Juin fut chargé, il est temps de prendre un peu de repos !

Un immense bravo et merci aux jeunes qui ont monté de toutes pièces le spectacle « Kitchissime », présenté aux lévisiens début Juin. Loufoque, poétique, drôle, leur création nous a séduit. L'atelier théâtre pour ados devrait reprendre l'année prochaine : détails et inscriptions au forum des associations en septembre.

Le premier Ciné-club en extérieur de l'histoire de La Récré a tenu ses promesses : une soirée plutôt fraîche mais un film génial (Les dieux sont tombés sur la tête) ! On essaiera de refaire l'expérience en septembre, par une soirée plus douce peut-être ? Enfin, la fête de l'école ne serait pas ce qu'elle est, un grand moment convivial et chaleureux, sans l'aide des parents, des instits, du personnel de la mairie et des musiciens ! Merci à tous, encore une fois, et à l'année (scolaire) prochaine...



Le Prolongement de l'A12 est un projet par M. Perben à l'issue de la Commission Nationale du Débat

Public qui s'est tenue sur le sujet. Ce projet est en totale opposition avec les principes du Développement durable, et les conclusions des Grenelles de L'Environnement. Dans le contexte actuel, les budgets nécessaires pour réaliser l'autoroute et le réaménagement de la RN 10 ont conduit à un ralentissement de l'activité sur le dossier.

L'Association « A12 : Protégeons Lévis ! » a été constituée pour pouvoir participer officiellement et de manière indépendante de tout point de vue politique aux divers débats et rencontres sur le projet, pour informer les Lévisiens, pour participer aux actions du Collectif d'Associations « Non à l'A12, Oui au réaménagement de la RN 10 ». Dans l'attente d'une relance du dossier, elle est en sommeil depuis plusieurs mois. **Par le renouvellement du bureau, nous vous proposons de prendre le relais afin de faire vivre l'association, de la maintenir constituée pour le cas où le dossier serait relancé.** Toute personne intéressée est priée de se faire connaître avant le 31/07/08 par courrier déposé dans la boîte postale située en mairie au nom de l'association ou nous contacter au 06 77 82 91 00. Nous comptons sur vous.

Avant de partir en vacances profitez de l'opération «tranquillité vacances» de la gendarmerie de Chevreuse

Comme chaque année nous vous invitons, par précaution, à prévenir la gendarmerie de Chevreuse de votre absence. Vous pouvez le faire en vous déplaçant ou en adressant une fiche de renseignements (disponible en mairie) au 71 route de Rambouillet, 78460 Chevreuse - tél : 01 30 52 15 48.

La gendarmerie effectuera une ronde quotidienne des maisons et appartements qui lui auront été signalés.

Vous pouvez également prendre de mesures toutes simples : prévenez vos voisins ou une personne de confiance à qui vous aurez donné un numéro de téléphone pour vous joindre, faites relever votre courrier afin de ne pas laisser déborder votre boîte à lettres. D'une manière générale, même si vous vous absentez pour une courte durée, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.

Si, malgré toutes les précautions prises, vous êtes victimes d'un cambriolage, appelez la gendarmerie au 17 ; laissez les lieux en l'état, ne touchez à rien, faites opposition sur vos chèquiers, cartes bancaires...

Aire d'accueil des gens du voyage

La Communauté de Commune des Etangs (CCE) réalise une aire d'accueil permanente pour les gens du voyage. Celle-ci se situe sur la commune des Essarts-Le Roi, à l'entrée de Lévis Saint Nom, rue du Pont entre la N10 et la voie ferrée. L'aire comptera 20 places de caravanes et sera gérée en régie par la CCE, un gardien sera sur place afin d'en assurer le bon fonctionnement (gestion arrivées/départs, facturations des consommations et des droits de séjours, veille au respect du règlement intérieur...) et l'entretien.



Rappel des règles de conduite à tenir en cas de fortes chaleurs et canicule

S'installer dans l'endroit le plus frais de la maison. Éviter de sortir entre 11 h et 16 h.

Il est conseillé de fermer les portes, les fenêtres, les volets pendant la journée. Il est possible et parfois préférable, dans la mesure du possible (voir «opération tranquillité vacances») de les ouvrir pendant la nuit. CCAS.

Le cercle des associations de Lévis St Nom s'agrandit par l'arrivée d'une nouvelle association «Un Village Pour Y Vivre»

qui est également le prolongement associatif de la liste éponyme qui s'est présentée aux élections municipales de 2008 à Lévis Saint Nom.

Ses buts principaux : élaborer des projets d'amélioration et de développement de la vie locale dans les domaines économique, culturel, sportif et social, veiller au bon fonctionnement de la démocratie locale, associer les habitants qui le souhaitent à un projet collectif et motivant, créer une vie de village, en favorisant les rencontres entre lévisiens. L'association est présidée par M. Dominique GOBIN. Vous pouvez joindre ses membres à l'adresse suivante : 43, rue des Bruyères, 78320 Lévis St Nom ou sur le blog <http://www.unvillagepouryvivre.fr>,

ou par mail : levis@unvillagepouryvivre.fr (voir membres du bureau dans Lévis Asso septembre)

Extension du périmètre du PNR

61 communes sur 77 ont confirmé leur intérêt pour le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse. Elles s'associeront aux travaux de réflexion pour la révision de sa charte qui vont se poursuivre jusqu'en 2011. Ce que l'on peut retenir est que la continuité géographique du Parc est, à ce jour, respectée puisque les communes non favorables au Parc se situent essentiellement au sud ouest du périmètre initial. Le périmètre définitif ne devrait pas être adopté avant le 2ème semestre 2009. En attendant, les 61 communes vont plancher sur les grandes orientations du projet qui feront une place importante aux nouvelles énergies et à la préservation de la biodiversité.

Prospection pétrolière à Lévis !

La société Poros a déposé une demande de permis pour la recherche de pétrole sur un périmètre qui s'étend du Val d'Oise aux Yvelines. Ce périmètre inclut Lévis Saint Nom, le Mesnil Saint Denis et Dampierre. Le dossier déposé prévoit 2 phases de recherche. La première se ferait au moyen de camions vibreurs et de charges explosives. Dans un second temps, la société Poros pourrait être amenée à forger des puits d'exploration. Entre permis de recherche et obtention d'une concession, si la rentabilité d'une exploitation se trouvait avérée, le chemin est long. Le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse sera peut-être notre meilleure protection. Les lévisiens sauront à nouveau se mobiliser comme ils ont su le faire lorsque le Secrétaire d'Etat à l'Industrie avait renouvelé, en juillet 2000, un permis de recherche d'hydrocarbures aux sociétés ELF et ESSO, près des sources de Saint Lambert. Ce renouvellement avait été finalement annulé par le tribunal Administratif de Versailles le 14 octobre 2003.

Cool le dimanche à lévis

Respectons la tranquillité de tous, les dimanches et les jours fériés en donnant des jours de repos bien mérités aux tondeuses, tronçonneuses, bétonneuses et toutes machines bruyantes (arrêté municipal du 3 Août 1998).

Le coin du jardinier



Avec l'arrivée des belles journées d'été le jardin trouve toute sa superbe !

Les fleurs font éclater leurs belles couleurs. Ce sont des moments privilégiés qu'il est bon d'apprécier.

Mais il y a aussi quelques travaux à réaliser surtout pour ceux qui partent en vacances comme par exemple :

- désherber les massifs par binage pour casser la croûte de terre. En effet cette croûte entraîne le dessèchement des sols par capillarité et la briser représente une économie d'eau conséquente. Les Anciens ne nous disaient ils pas qu'un binage vaut deux arrosages ?

- pailler les massifs est une bonne opportunité pour conserver l'humidité au pieds des plantes et limiter aussi les repousses de mauvaises herbes.

- couper les fleurs fanées des rosiers ou autres plantes à fleurs. Cela nous permettra d'obtenir une nouvelle floraison belle et abondante.

- tuteurer les dahlias, les glaïeuls ou roses trémières qui craignent plus particulièrement les rafales de vent.

- semer les bisannuelles comme par exemple les giroflées, digitales, delphiniums, myosotis, pensées, campanules. Ces plantes après un repiquage éventuel en septembre enchanteront le jardin au printemps prochain. On peut également semer des vivaces comme les ancolies ou les roses trémières ; celles-ci fleuriront encore plus tard l'année prochaine mais n'oublions pas que le jardinage est en permanence un investissement pour le futur.

- palisser les plantes grimpantes en les fixant solidement.

- arroser les plantes et les fleurs surtout en cas de fortes chaleurs et de préférence le soir pour éviter les écarts de température entre l'eau et la plante. Cela offre l'avantage également aux plantes de profiter d'une nuit entière pour se rafraîchir.

A l'intérieur de la maison, apporter l'eau nécessaire et faire attention à la chaleur, cela signifie :

- arroser les plantes régulièrement et brumiser les plantes qui apprécient l'humidité comme les orchidées.

- protéger le vitrage des vérandas exposées au soleil pour éviter une chaleur excessive (rideau par exemple) et penser à aérer la véranda.

Bon été à tous.

Daniel



Le concours de maisons et de jardins fleuris organisé par le Comité des fêtes se poursuit jusqu'au 20 juillet 2008. Les lots seront remis lors de la clôture de la fête de l'automne le 28 septembre.

Dimanche 7 septembre 2008, Course nature «Les Rondes de Lévis-Saint-Nom»
Renseignements: M. Renoult Thierno - 31 route d'Yvette - 78320 Lévis-Saint-Nom. Site : <http://www.azimut-raid-aventure.com>

Dates à retenir

Juillet

Dimanche 13 : fête nationale (Comité des fêtes et Harmonie Municipale)

Aout

mercredi 20 : Début Tournoi Open tennis (TCL)

Septembre

Judi 4 : goûter (CCAS)

Samedi 6 : Forum des Associations

Samedi 6 : Fête Paroissiale (Association Paroissiale)

Dimanche 7 : Finale du tournoi Open (TCL)

Dimanche 7 : «Les rondes de Lévis»

Judi 11 : goûter (Jeunes d'Autrefois)

16 et 17 : Journées du patrimoine (Association Paroissiale, Amicale et EOL)

Dimanche 21 : Carmen (F2L)

Samedi 27 et dimanche 28 : Fête de l'automne

Vos petites annonces

A vendre : une cuve de 1000 litres pour récupération d'eau (60€), des bouteilles de gaz Butane (15€) et un grand vélo homme (60€).
Téléphoner le soir : 34 61 01 78.

Garde d'enfants et soins d'animaux : jeune lévisienne sérieuse propose de garder vos enfants durant le mois de juillet, je peux également venir nourrir vos animaux à domicile.
Tél. : 06 31 47 55 30

Etats civils

Naissances

MADEC Corentin le 18 avril 2008
LIAUTARD Sacha le 2 mai 2008
SOULIÉ-BAUDOT Maxime le 2 mai 2008
MAHLER Dalia le 19 mai 2008
AUBRY Emma le 12 juin 2008

Mariages

SCHOEFFEL Pascal et MARIANNE Fabienne le 14 juin 2008
HENRIQUE VICENTE Lenine et GROS Emilie le 21 juin 2008

La mairie sera fermée les samedis, à compter du 12 juillet (inclus) jusqu'au 23 août (inclus). Pendant les vacances scolaires la mairie est fermée tous les après midi.

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom -
Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr
E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)